



FRANCE 2030

BILAN FINANCIER DE FRANCE 2030 – 3^e TRIMESTRE 2023

EDITO : BRUNO BONNELL, Secrétaire général pour l'Investissement, Chargé de France 2030



France 2030, annoncé le 12 octobre 2021, traduit une double ambition : d'une part, transformer durablement des secteurs clés de notre économie (automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel, et d'autre part, positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain.

L'innovation est un axe majeur des politiques publiques d'investissement. Pour ce faire, France 2030 est un outil indispensable qui va continuer d'irriguer les entreprises, les collectivités territoriales, les universités et les laboratoires de recherche afin de faire de la France une terre d'innovation ambitieuse et durable.

Le PIA 4 étant désormais intégré à France 2030, le plan est inédit par son ampleur. Les stratégies d'accélération préparées dans le cadre du PIA4 constituent autant de briques qui permettront d'atteindre les objectifs de France 2030, en sus des crédits nouveaux votés en loi de finances initiale pour 2022.



Ces programmes engagent vite et donnent les moyens à notre économie de se redresser en répondant aux grandes transitions dans lesquelles le pays est engagé, en particulier la décarbonation de l'industrie et le soutien aux acteurs émergents.



Sommaire

#1 PRÉSENTATION

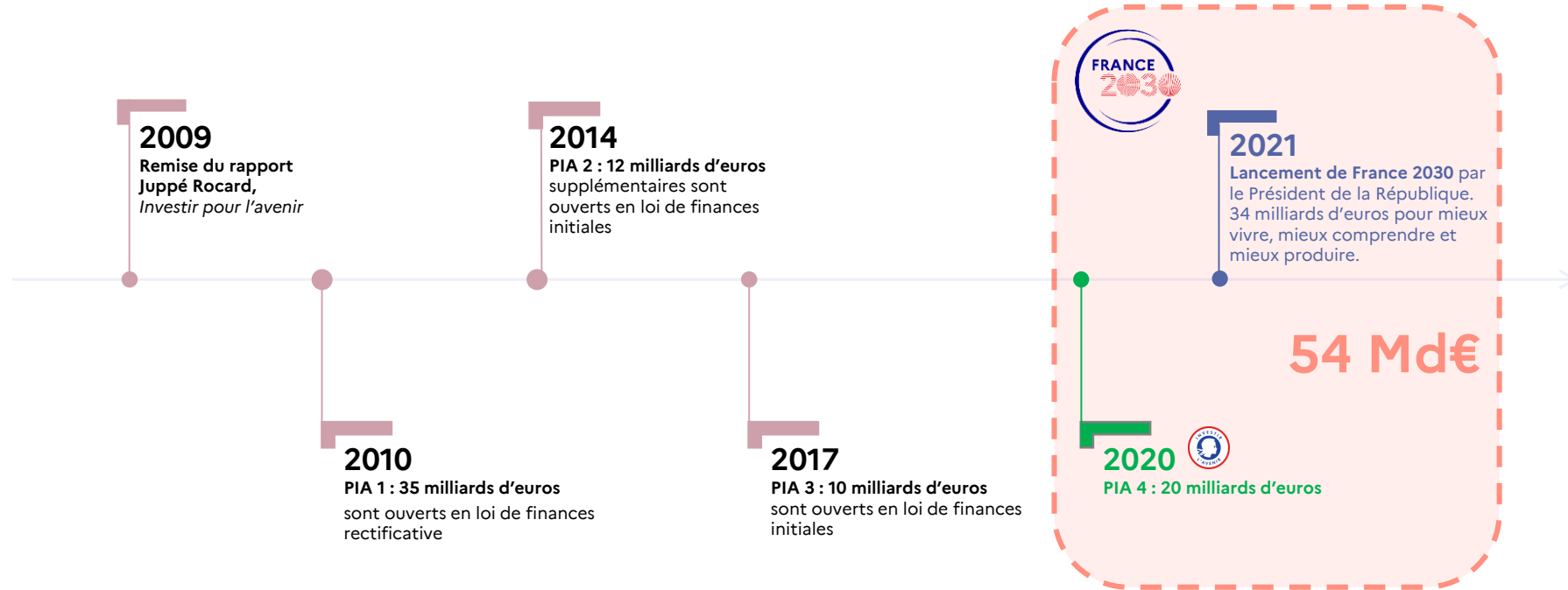
#2 BILAN FINANCIER

#3 ANNEXES

#1 PRÉSENTATION

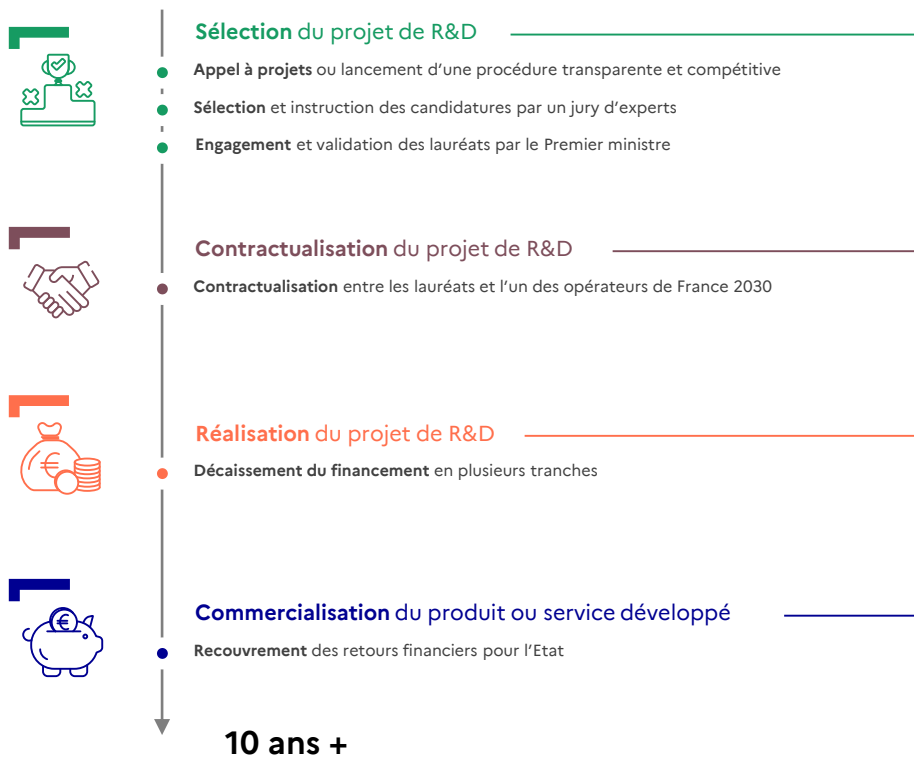
FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

14 ans d'expérience, 4 programmes successifs, 111 Md€ pour financer l'innovation

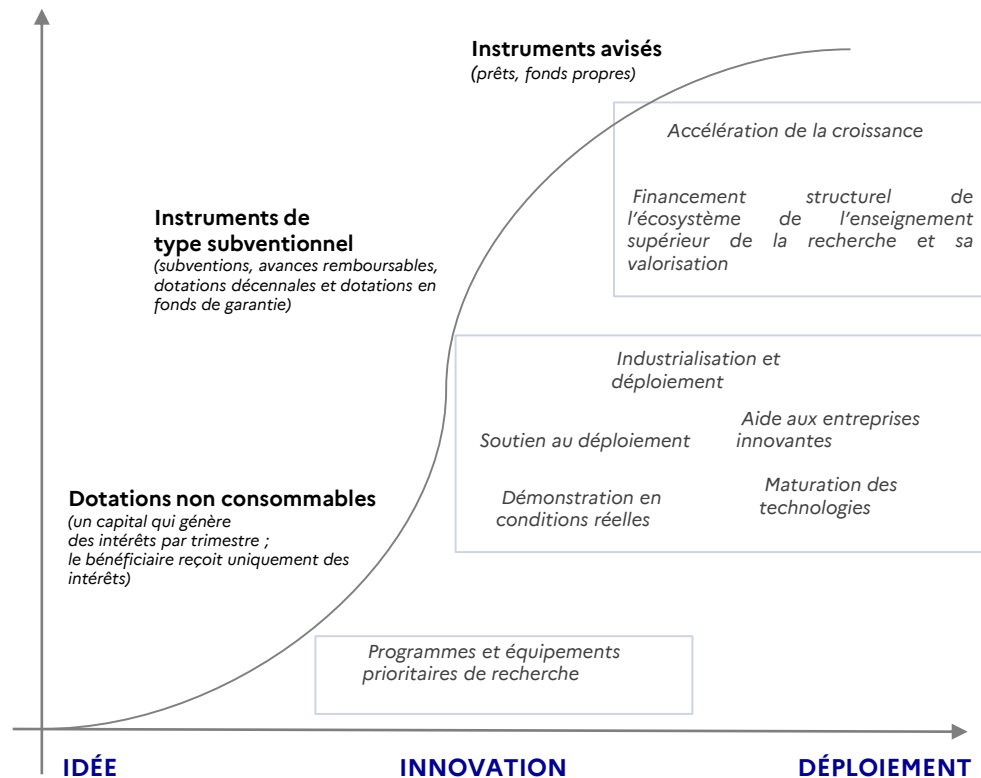


De l'idée au marché : des financements adaptés

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type **subventionnel** (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



La nature du financement est adaptée selon les spécificités du secteur. Les dispositifs ont été pensés selon le niveau de maturité technologique. La recherche est davantage financée par la subvention tandis que les secteurs à forte maturité bénéficient d'instruments avisés, dans une logique de partage des risques.



France 2030 : les 10 objectifs du plan d'investissement

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

Le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **6 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, enseignement supérieur et recherche), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



50 % des crédits à la décarbonation de l'économie

50 % des crédits consacrés à des acteurs émergents porteurs d'innovation

Pas de dépense défavorable à l'environnement
(principe du Do No Significant Harm)

France 2030 : la continuité des investissements d'avenir

Il s'agit non seulement **d'industrialiser la recherche** en France mais aussi de soutenir la transformation ou création d'usines sur des segments critiques de l'industrie, comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de **préserver nos atouts** dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce sont 54 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos start-ups, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

54 Md€ dont 34 Mds de nouveaux crédits s'ajoutent aux crédits du PIA 4



Une **gouvernance unifiée** mise en place pour assurer un déploiement efficace des crédits du PIA 4 et les crédits de France 2030

Le plan « France 2030 » a été **pensé en concertation** avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens, pour offrir dès à présent des moyens encore plus importants pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux d'un monde en perpétuelle évolution.

Les territoires sont appelés à exercer un rôle renforcé, notamment pour coordonner les priorités stratégiques, accroître les capacités de détection de projets innovants, pour encourager les acteurs émergents à se manifester, et pour renforcer l'accompagnement des entreprises (accès au dispositif, réponse aux difficultés, suivi réglementaire, foncier, immobilier d'entreprise ...).

Fait marquant du trimestre

A l'occasion du Congrès des Régions qui s'est tenu ce jeudi 27 septembre à Saint-Malo, la Première ministre, avec Bruno Bonnell, a rappelé **l'importance des territoires dans France 2030**. Doté de 500 millions d'euros de France 2030, le volet régionalisé a pour objectif d'accompagner des start-up, des entreprises, ou organismes locaux, sur tout le territoire atours de projets innovants les plus transformants.

La particularité du volet territorialisé réside plus spécifiquement dans son **mode de financement paritaire : chaque euro investi par l'État est complété d'un euro investi par la région**. Une enveloppe globale d'un milliard d'euros est donc mobilisée par la puissance publique pour libérer les énergies de nos territoires,

Ce volet régionalisé, qui s'étend de 2021 à 2025, se décline autour de quatre axes :

- Projets d'innovation
- Projets collaboratifs de recherche et développement (i-Démo régionalisé)
- Projets de filières
- Projets de formation professionnelle

La répartition des investissements de France 2030 dans les territoires s'homogénéise :

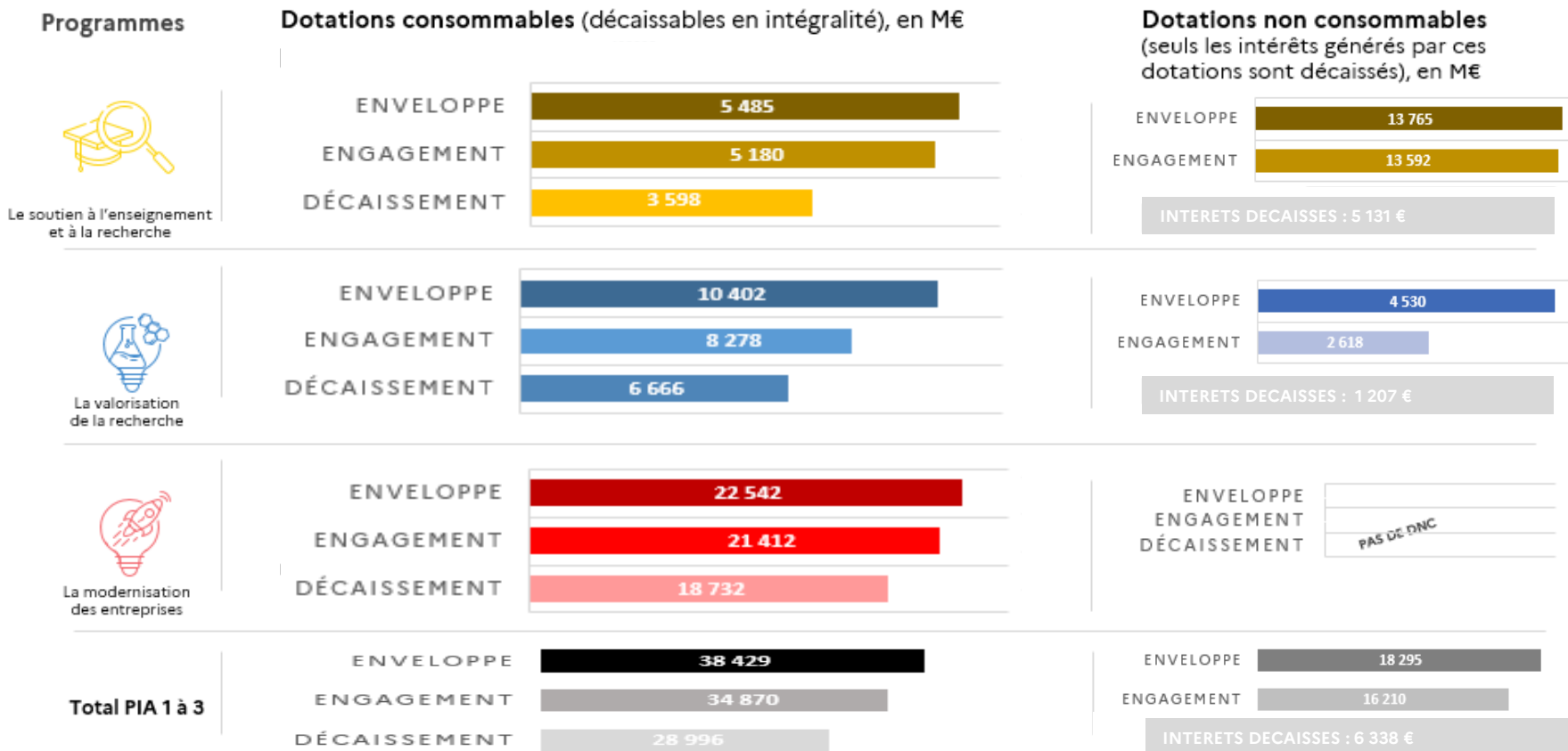
Tandis que l'Ile-de-France conserve un poids relativement significatif (36%), la tendance est à la baisse au regard des précédents plans d'Investissement. La région Auvergne-Rhône-Alpes se place juste derrière avec une part des investissements globaux qui atteint les 29%, soit plus de 4,5 Mds€. Suivent ensuite les régions Hauts-de-France et Occitanie qui reçoivent 7%, chacune, des investissements totaux : un pourcentage presque équivalent à leur part du PIB national. Enfin, les DROM COM voient leur part largement progresser et passent d'environ 35 M€ en septembre 2022 à près de 100 M€ en septembre 2023.



#2 BILAN FINANCIER

Bilan financier des PIA 1 à 3 du 3e trimestre

Au 30 septembre 2023, pour les PIA 1 à 3, 51,1 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 35 Md€ de dotations consommables et 16 Md€ de dotations non consommables) et 35,3 Md€ décaissés dont 6,3 Md€ d'intérêts*.



*La migration des données des premiers PIA vers un nouveau système d'information a induit quelques modifications de périmètre par rapport au T2 2023

Focus France 2030 : Avancement financier

Au 30 septembre 2023, pour France 2030, 24,6 Md€ ont été engagés à comme suit :

- 22,4 Md€ engagés au titre de la mission « Investir pour la France 2030 » (dont 18,3 Md€ subventions et d'avances remboursables et 4 Md€ en fonds propres) et 5 Md€ décaissés. Sont inclus 514 M€ délégués à l'aviation civile ;
- 1,7 Md€ d'intérêts de dotations non consommables et du Fonds pour l'innovation et l'industrie;

En outre, 410 M€ ont également été attribués aux Régions dans le cadre du PIA régionalisé.

Au 30 septembre 2023, en M€



ENVELOPPE	47 300,7
ENGAGEMENT	24 590
DÉCAISSEMENT	5 133

Quelques chiffres clés (hors fonds propres et aides guichets)

- Plus de 250 appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt lancés depuis le début de l'année 2021
- Plus de 3200 projets sélectionnés pour près de 5000 bénéficiaires, dont 3 500 structures uniques.
- 23% des aides ont bénéficié aux PME et ETI, 39% aux grands groupes et 32% aux universités et organismes de recherche

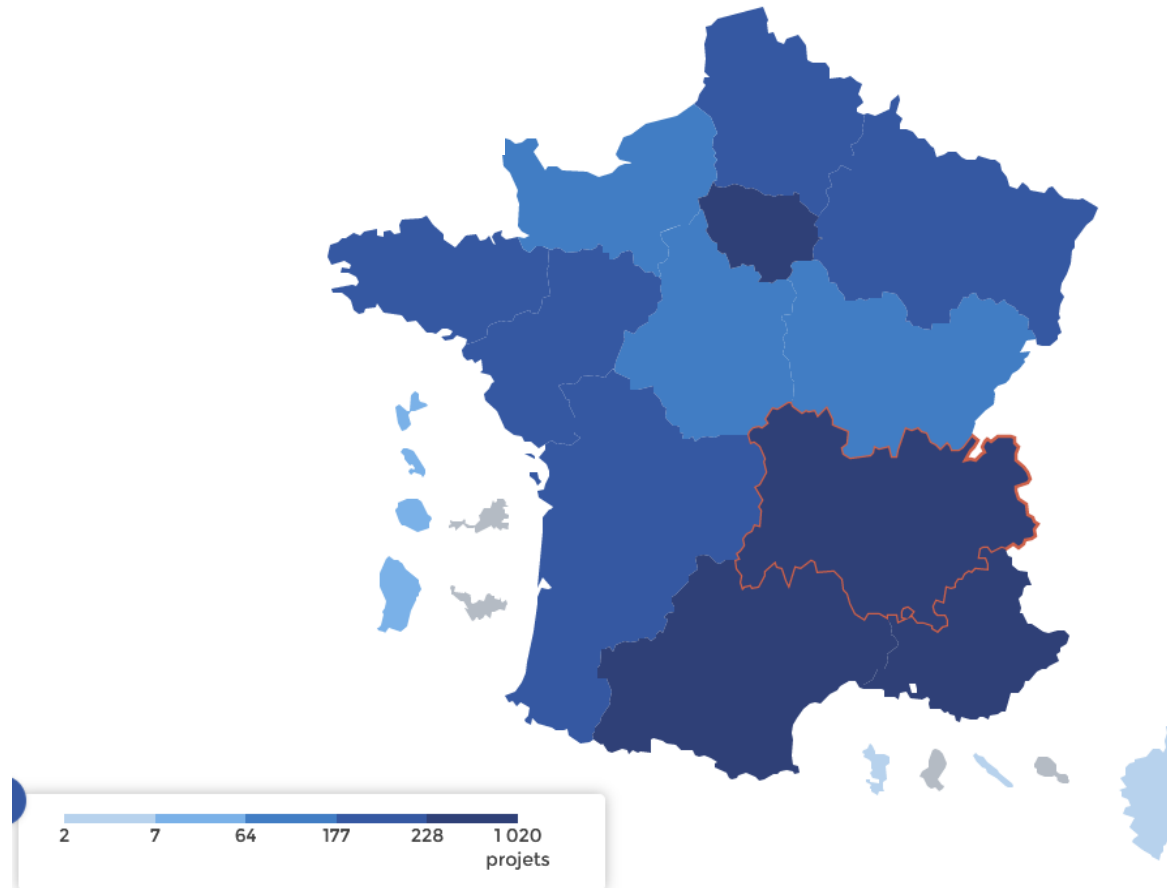
Focus France 2030 : La vision par objectif et levier

Ventilation par objectifs et leviers FR30 en M€			Engagements au 30 septembre 2023
Objectifs	1	Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets	530
	2	Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe	1 241
	3	Décarboner notre industrie et la production d'intrants	425
	4	Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone	574
	5	Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	1 569
	6	Innover pour une alimentation saine, durable et traçable	511
	7	Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants	2 001
	8	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs	161
	9	Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale	149
	10	Investir le champ des fonds marins	39
Leviers	1	Sécuriser l'accès aux matières premières	1 222
	2	Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes	4 716
	3	Développer les talents en construisant les formations de demain**	1 080
	4	Souveraineté numérique	938
	5	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	5 403
	6	Soutien à l'écosystème d'enseignement sup., de recherche et d'innovation	3 627
	7	France 2030 régionalisé	396
Total			24 581

Les écarts avec le total de la vision par action budgétaire de France 2030 s'expliquent principalement par 410 M€ valorisés dans le levier 7 au titre des conventions régionales

Focus France 2030 : La répartition territoriale

La vision territoriale présentée infra s'entend hors fonds propres et hors aides guichet. **Le périmètre concerné ici n'est pas totalement exhaustif mais porte sur un échantillon de 4 906 projets, soit plus de 90 % des projets financés au 30 septembre 2023.**



Régions	Nombre de projets
Auvergne-Rhône-Alpes	709
Bourgogne-Franche-Comté	128
Bretagne	223
Centre-Val de Loire	101
Corse	12
Grand Est	231
Guadeloupe	14
Guyane	13
Hauts-de-France	256
Île-de-France	1 728
La Réunion	36
Martinique	15
Mayotte	4
National	60
Normandie	115
Nouvelle-Aquitaine	328
Nouvelle-Calédonie	3
Occitanie	453
Pays de la Loire	217
Polynésie française	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	258
Total général	4906

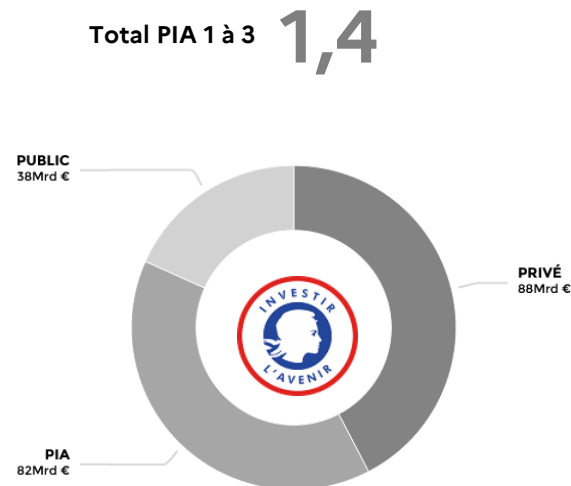
#3 ANNEXES

Etat de l'avancement de l'effet de levier

A l'instar des PIA, France 2030 investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, France 2030 apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1,5. Pour chaque € investi, France 2030 cherche à obtenir 1,5 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Cofinancement par nature de partenaire (M€)



Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation



Le soutien à
l'enseignement
et à la recherche

0,2



La valorisation
de la recherche

1,5



La modernisation
des entreprises

2,7

Avancement global de France 2030

Identifiant Action	Engagement au T3 2023 (en M€)	Contractualisation au T3 2023 (en M€)	Décaissements au T3 2023 (en M€)	Cofinancement	Effet de levier
Programmes et équipements prioritaires de recherche	1 446	800	138	-	-
Maturations de technologies	1 314	556	176	304	0,5
Démonstration en conditions réelles	2 739	2 267	682	1 792	0,8
<i>dont délégation de gestion à la DGAC</i>	514	514	157		
Soutien au déploiement	4 797	2 694	691	2 988	1,1
Accélération de la croissance (fonds propres)	1 450	281	240	2 290	8,1
Industrialisation et déploiement	4 584	691	322	2 662	3,9
Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	1 760	958	133	1 111	1,2
<i>+Intérêts des dotations non consommables (iDNC)</i>	1 500	1 500	1 500		
Aides aux entreprises innovantes - aides guichet	627	627	627	1 143	1,8
<i>+ Intérêts du Fonds pour l'innovation et l'industrie</i>	199	199	199		
Aides aux entreprises innovantes - aides nationales	1 033	741	204	981	1,3
Aides aux entreprises innovantes - aides régionales*	68	59	32	219	3,7
Aide à l'innovation "bottom-up" (fonds propres)	2 605	482	190	-	-
* Projets engagés par région parmi les 410 M€ du levier 7 affectés	24 122	11 853	5 133	13 490	

Le soutien à l'enseignement et à la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Opérateur	Action	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
ANR	Constitution d'écoles universitaires de recherche	300 000 000	296 655 488	295 866 880	126 193 538	100 607 135
ANRU	Culture scientifique et technique industrielle	92 000 000	87 158 412	87 110 718	85 745 246	97 348 718
ANR	Equipements d'excellence 1	865 666 235	865 666 235	867 650 508	589 196 744	363 464 764
ANR	Equipements d'excellence 2	263 800 000	264 100 000	263 800 000	193 751 742	-
ANR	Equipements structurants de recherche	434 000 000	433 790 522	433 790 521	173 016 066	6 377 189
ANRU	Favoriser des politiques de jeunesse intégrées à l'échelle d'un territoire	94 000 000	91 405 953	87 371 504	82 542 358	64 941 938
CDC	Fonds national d'innovation_Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat	20 000 000	18 684 384	18 684 385	18 563 995	35 826 236
ANR	Initiatives d'excellence 1	7 246 106 255	7 061 097 357	7 067 377 607	2 990 008 089	1 309 624 889
ANR	Initiatives d'excellence 2	3 100 000 000	3 076 221 486	3 077 104 883	543 472 765	161 044 245
CDC	Innovation numérique pour l'excellence éducative	307 299 957	307 440 789	302 707 808	287 886 201	207 387 237
ANR	Instituts convergences	226 000 000	226 000 000	226 290 630	75 436 013	52 211 677
ANRU	Internats d'excellence	409 000 000	409 000 000	408 710 883	325 904 544	266 345 938
ANRU	Internats de la réussite	14 000 000	13 254 836	13 254 836	7 062 691	24 128 915
ANR	Laboratoires d'excellence	1 942 849 652	1 879 666 653	1 882 945 827	866 638 195	1 249 597 158
ANR	Nouveaux cursus à l'université	280 000 000	266 879 589	267 455 736	130 279 160	3 248 402
ANR	Opération campus	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	856 545 389	895 000
ANR	Plateau de saclay	1 000 000 000	980 743 974	964 437 739	946 808 706	-
ANR	Programmes prioritaires de recherche	310 000 000	258 882 095	220 274 360	123 245 038	24 968 863
CDC	Société universitaires de recherche	80 000 000	4 648 486	4 998 486	4 998 486	1512 000
ANR	Soutien des grandes universités de recherche	670 000 000	656 922 231	628 238 926	211 608 999	21 976 511
CDC	Territoires d'innovation pédagogique	295 000 000	273 556 473	230 091 762	90 633 968	152 707 336
		19 249 722 099	18 771 774 964	18 648 163 999	8 729 537 933	4 144 214 151

La valorisation de la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Opérateur	Action	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
CDC	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_NANO	98 317 000	98 317 000	98 317 000	98 317 000	
ANR	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_RHU	146 683 000	146 007 101	141 903 328	72 217 235	2 357 037
ANR	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_SATT	200 000 000	200 000 000	200 000 000	61 634 705	
ADEME	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_Transports et mobilité durables	125 000 000	111 851 417	111 851 417	64 386 350	334 417 580
CEA	Calcul intensif	63 000 000	63 000 000	63 000 000	63 000 000	
ADEME	Démonstrateurs (y compris Economie circulaire & systèmes électriques intelligents)	1 511 200 000	1 260 736 136	1 206 098 970	930 356 914	2 286 203 979
ADEME	Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Aides d'Etat	250 000 000	223 751 088	253 393 226	95 941 191	513 622 079
ANR	Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Inucieaire de demain	618 980 707	599 127 350	599 127 350	422 827 350	494 145 576
CDC	Fonds national de valorisation_Plan innovation outremer	16 000 000	16 000 000	1 301 509	1 161 817	-
ANR	Fonds national de valorisation_SATT & CVT	898 000 000	847 794 174	850 312 174	850 312 174	-
BPI	Fonds national post maturation_Frontier venture	500 000 000	250 186 851	244 213 478	242 900 978	605 956 669
CDC	France Brevets	150 000 000	150 000 000	56 647 557	54 147 557	50 000 000
ANR	Instituts Carnot	600 000 000	4 000 000	4 820 649	123 244 643	-
ANR	Instituts de recherche technologique	1 975 000 000	1 709 045 802	1 712 360 687	882 347 139	714 760 124
ANR	Instituts hospitalo-universitaires	870 000 000	739 837 017	741 624 418	437 272 749	411 710 438
ANR	Instituts pour la transition énergétique	851 000 000	612 154 156	584 441 388	355 269 720	395 873 949
BPI	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs_Fonds french tech accélération	100 000 000	100 000 000	30 000 000	1 510 000	64 644 325
BPI	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs_aides d'Etat	50 000 000	18 934 877	18 792 956	11 854 027	18 010 805
CDC	Multicap croissance n°2_2	273 816 000	273 816 000	273 816 000	273 816 000	-
ANR	Nouveaux écosystèmes d'innovation_Experimentations FNV	30 000 000	28 750 000	27 750 000	22 550 000	-
ANR	Nouveaux écosystèmes d'innovation_IHU2	65 000 000	65 000 000	65 000 000	35 800 000	51 287 769
ANR	Recherche hospitalo-universitaire	590 000 000	446 145 974	390 163 384	322 466 433	184 172 975
CEA	Réacteur Jules Horowitz	248 400 000	248 400 000	248 400 000	248 400 000	
CEA	Réacteur de quatrième génération - ASTRID	607 619 194	607 619 194	607 619 194	607 619 194	
ANR	Santé et biotechnologies	1 540 000 000	833 367 359	836 623 512	797 319 526	458 716 163
ANR	Sureté nucléaire	68 000 000	67 834 566	67 834 385	65 408 624	8 412 093
CDC	Territoires d'innovation de grande ambition	510 800 000	350 594 049	310 187 383	180 850 083	70 222 982
ANDRA	Traitement et stockage des déchets	75 000 000	74 688 869	77 001 369	49 577 208	110 961 688
CDC	Ville de demain	659 500 000	536 909 926	532 868 320	418 008 991	4 244 395 502
ANRU	Ville durable et solidaire_Aides d'Etat	201 000 000	162 451 141	128 004 458	63 370 696	269 254 599
CDC	Ville durable et solidaire_Fonds de fonds de quartier prioritaire	50 000 000	50 000 000	44 244 456	18 393 011	20 372 500
		13 942 315 901	10 896 320 047	10 527 718 567	7 872 281 314	11 309 499 433

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Opérateur	Action	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
BPI	Accompagnement et transformation des filières_Aides d'Etat	790 800 000	650 089 801	641 231 764	459 383 415	1 013 699 922
BPI	Accompagnement et transformation des filières_Fonds SPI	715 527 043	267 472 061	238 474 399	129 064 472	409 980 852
CDC	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_Technologies numériques	590 000 000	582 185 484	582 185 484	582 185 484	-
CDC	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - Dispositif France Formation Innovante Numérique (DEFFINUM)	100 000 000	87 698 230	84 473 122	24 266 436	44 246 971
BPI	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - French tech tickets et diversité	26 160 000	22 560 705	22 146 239	19 953 775	878 748
CDC	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - Ingénierie de formation	66 700 000	40 229 529	41 915 527	20 055 957	47 748 187
BPI	Aide à la réindustrialisation	320 000 000	282 511 097	281 911 097	263 637 697	559 938 194
CDC	Capital risque capital développement technologique	718 657 527	650 224 387	620 237 803	552 101 954	3 580 885 873
ADEME	Concours d'innovation_ADEME	110 000 000	104 008 825	104 836 159	78 369 324	125 925 336
BPI	Concours d'innovation_Epifrance	293 000 000	263 436 536	256 394 053	209 802 121	785 629 410
ADEME	Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Fonds First of a kind	400 000 000	350 986 250	109 756 250	29 261 440	624 282 000
CDC	Economie numérique	526 721 170	384 171 067	368 815 083	331 542 375	284 225 692
CNES	Espace et Satellites	609 500 000	608 234 060	596 560 104	563 556 245	1 139 615 998
BPI	Filières	556 000 000	556 000 000	549 686 412	534 639 753	321 724 992
CDC	Financement de l'économie sociale et solidaire	100 000 000	87 804 963	87 804 963	87 723 563	325 418 955
ADEME	Fonds Ecotechnologies	225 000 000	225 000 000	237 010 934	233 785 371	614 070 176
CDC	Fonds de fonds de retournement	125 000 000	125 144 965	116 015 557	43 234 057	233 588 790
CDC	Fonds national d'amorçage 1	600 000 000	600 000 000	610 809 569	538 232 616	662 856 336
BPI	Fonds national d'amorçage 2	500 000 000	500 000 000	463 389 574	192 845 002	707 105 929
BPI	Fonds national d'innovation_Partnership régionaux d'innovation	55 000 000	48 833 427	48 299 559	46 308 684	231 413 756
CDC	Fonds à l'internationalisation des PME	4 472 958	3 185 033	3 185 033	3 185 033	-
CDC	Formation professionnelle	414 700 000	407 938 864	407 917 034	390 134 070	1 007 015 103
CDC	Grands défis	500 000 000	-	-	-	-
BPI	Grands défis - French tech Souveraineté	150 000 000	150 000 000	157 234 932	150 000 000	745 900 000
BPI	Innovation de rupture 1	129 500 000	120 733 886	119 221 148	115 997 619	180 880 564
BPI	Innovation de rupture 2	270 000 000	270 000 001	174 938 521	169 188 103	658 878 179

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

CEA	Maîtrise des technologies nucléaires	1 696 100 000	1 696 100 000	1 696 100 000	1 696 100 000	
CNES	Maîtrise des technologies spatiales	171 900 000	171 900 000	171 900 000	171 899 954	-
BPI	Multicap croissance n°2_1	600 000 000	600 000 000	585 237 881	319 325 147	7 789 685 204
CDC	Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	103 000 000	92 119 355	92 193 288	73 130 730	223 808 021
FAM	Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	120 000 000	116 053 002	113 138 749	92 437 769	444 922 160
BPI	Projets industriels d'avenir_Aides d'Etat	265 464 750	218 965 989	209 068 985	174 212 665	574 978 122
BPI	Projets industriels d'avenir_Fonds SPI	700 000 000	670 162 482	680 364 382	625 196 634	969 218 948
BPI	Projets structurants de R&D pour la compétitivité 1&2	579 470 250	579 470 250	586 472 710	409 583 932	707 349 345
BPI	Projets structurants de R&D pour la compétitivité 1&2	-	4 722 636			707 349 345
BPI	Projets structurants de R&D pour la compétitivité 3	600 000 000	535 095 404	535 095 404	324 872 391	759 713 641
CDC	Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique	20 000 000	15 882 210	15 882 210	15 882 210	33 026 859
BPI	Prêts croissance automobile_Prets à l'industrialisation des pôles de compétitivité	12 614 000	10 872 000	10 872 000	10 872 000	
BPI	Prêts numériques	61 535 000	61 295 834	61 295 834	61 295 834	
BPI	Prêts robotiques	360 000 000	359 376 161	359 376 161	359 376 161	
BPI	Prêts verts 1	380 000 000	380 000 000	380 000 000	380 000 000	
BPI	Prêts verts 2	401 100 000	391 409 541	391 409 541	391 409 541	
BPI	Prêts à l'industrialisation	335 840 000	267 726 416	267 726 416	267 726 416	
CDC	Pôles de compétitivité plateformes	27 000 000	17 728 584	17 727 193	15 273 777	45 620 750
CDC	Quartiers numériques_French tech	219 000 000	219 190 780	200 085 070	167 927 607	354 417 030
BPI	Recapitalisation OSEO	505 342 473	505 340 000	505 340 000	505 340 000	
ONERA	Recherche aéronautique	2 409 500 000	2 401 118 098	2 403 290 272	2 341 521 929	1 436 298 786
CNES	Recherche civile et militaire	132 000 000	132 000 000	132 000 000	132 000 000	-
BPI	Refinancement OSEO	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	
ANAH	Rénovation thermique des logements	615 473 024	601 217 645	601 217 645	589 134 147	
ASP	Rénovation thermique des logements_Prime exceptionnelle	36 965 136	33 930 900	33 930 900	33 930 900	
BPI	Soutien aux usages, services & contenus numériques innovants_Usages & technologie du numérique	1 028 278 830	977 381 698	943 318 472	918 632 379	1 582 726 297
CDC	Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique	121 600 000	121 268 392	120 339 971	120 339 971	88 027 341
CDC	Très haut débit	980 200 043	979 925 530	980 275 950	981 187 841	8 663 037 614
ADEME	Véhicules du futur	974 400 000	863 643 368	863 865 017	784 804 877	1 582 551 466
		23 353 522 204	21 412 345 446	20 881 974 370	18 731 869 380	40 268 640 892

Pole socio-économique du SGPI

La loi du 31 décembre 2012 impose à tous les porteurs de projets (Etat et établissements publics) la réalisation d'une ESE pour tout investissement supérieur à 20 M € et d'une contre-expertise pour les projets supérieurs à 100 M€.

Le SGPI a dans, ce cadre, en charge:

- 1) La réalisation des contre-expertises indépendantes
- 2) L'animation annuelle de l'exercice d'inventaire
- 3) L'animation du travail méthodologique sur les outils ESE

L'ensemble de ce dispositif a été audité par l'Inspection Générale des Finances en 2023 qui en a confirmé son intérêt pour l'Etat et a suggéré un certain nombre d'améliorations (relatives à l'inventaire notamment)

Les Contre-Expertises 2023

THEMATIQUE	NOM PROJET	MINISTERE CONCERNE	RESUME du PROJET	MONTANT TOTAL PROJET (en M€)	DATE AVIS SGPI
Aménagement	ORCOD Grigny	MTECT	Aménagement en profondeur de la cité de Grigny 2 comprenant démolition et rénovation	514	24/04/2024
	Ecoles de Marseille Volet 1	MTECT	Refonte immobilière du parc des écoles de la ville de Marseille	228	26/07/2023
	Rectorat Versailles	MENJ	Restructuration du site Lesseps comprenant démolition et construction neuve	131	08/11/2023
SANTE	Hopital Salon de Provence	Ministère Santé	Construction d'un nouvel hôpital autour d'un concept de village santé	167	28/11/2022
JUSTICE	Prison de Nimes	Ministère Justice	Création de 4 nouveaux centres pénitentiaires dans le cadre du déploiement du plan « 15 000 places »	202	13/02/2023
	Prison de Crisenoy			229	10/04/2023
	Prison d'Angers			229	20/04/2023
	Prison de Bernes sur Oises			222	10/12/2023
TOTAL	Nombre de projets : 8			1,9 Md€	

Définitions

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE France 2030 :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par la Première ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs de France 2030.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires de France 2030.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement France 2030.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action de France 2030, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur France 2030

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2023 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2023 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2021 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

